

2 NICHES CRÉÉES

FICHE CRÉÉE

Nom : **Jacquier**
 Prénoms : **Joseph Marius** Surnoms :
 ÉTAT CIVIL
 Né le **21 février 1897**, à **St Georges d'Espéranche** canton
 d' **HEYRIEUX** département d' **L'ISÈRE**, résidant
 à **St Georges d'Espéranche** canton d' **HEYRIEUX** département
 d' **L'ISÈRE**, profession de **cultivateur**
 fils de **Joseph** et de **Suzanne Jélie**, domiciliés
 à **St Georges d'Espéranche**, canton d' **HEYRIEUX**, département d' **L'ISÈRE**
 Marié à

Numéro matricule du recrutement : **301**
 Classe de mobilisation : **1917/1918**
 SIGNALEMENT.
 Cheveux **chat. clair**, Yeux **bleus**
 Front **normal**, Nez **rectiligne**
 Visage **oval**, Renseignements physiologiques complémentaires :
 Taille : 1 mètre **70** centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres
 Marques particulières :
 Degré d'instruction **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° **45** de la liste du canton d' **HEYRIEUX**
 Classé dans la **1** partie de la liste en **1917**

Reformé temporaire N°1, renouvelée par la C.R. de Lyon le 17.6.1930 inaptitude 20% pour : sclérose du sommet gauche.

Classé Service auxiliaire par suite de la C.R. de réforme de Lyon le 6.5.1931. Pension temporaire 20% pour inaptitude légère des 2 sommets, obscurité respiratoire des sommets. Affecté au C.R. d'inf. n° 148 et placé sous la position sans affectation. Maintenu Service auxiliaire par suite de la C.R. de réforme de Lyon le 18.11.1931. Inaptitude 20% pour : sclérose du sommet gauche, aucun signe évolutif, pas de bronchite actuelle. Maintenu Service auxiliaire par suite de la C.R. de Lyon le 23 mai 1932. Inaptitude 20% art. 7, pour : Sclérose des sommets pulmonaires, submatité, respiration vocale. Bacilloscopie négative, radioscopie emphyseme moyen des deux bases. Etat général conservé. Maintenu Service auxiliaire par la C.R. de Lyon le 20.5.1933, inaptitude 20% art. 7, pour : Sclérose légère des sommets pulmonaires. Crachats sans B.K. Etat général bon.

Notification n° de pension définitive 30% concédée le 20.11.1934 valable du 25.10.1932 Tribunal des Pensions du 15.5.1934 Rattaché à la classe de mob. n° 1911... le 20. Décembre 1939 Art. 58 loi du 31 Mars 1928, père de 3 enfants.

Reformé définitif N°2 par C.R. de Lyon du 20/11/1939 pour : emphyseme après un ancien gazé, présentant actuellement une pneumonie de pneumonie avec rétro-congestifs aux sommets et à la base gauche.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.		
22 Rég ^t d'Infanterie		9970
99 ^e Rég ^t d'Infanterie		14667
83 ^e Rég ^t d'Infanterie		12888
AFFECTATIONS d'après guerre		
88 Rég ^t d'Infanterie		
141 Rég ^t d'Infanterie		
C. N. d'Infanterie 154		
C. N. d'Infanterie 118		
C. N. d'Infanterie 118		
CRH 86 2 ^e jour Guyenne		
1934		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dates.	Communes	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
Octobre 1921	Beauvoisin de More Naurie		R
	Bois des Bouyères		

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

PÉRIODES D'ÂGE CHERS.
 Armée territoriale. } 1^{re} dans l' , du au
 Supplémentaires } dans l' , du au
 Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication { Du au
 { Du au

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engages, sous-engagements, etc.).

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CRÉPES-LAURELLE — N. 1001 tel. — 2638.

FICHE CREEE

no matricule { 301
 recrutement :
 Classe { 1917
 mobilisation : { 1918

SIGNALEMENT.
 chat. clair, Yeux bleus
 nez court, Nez rectiligne
 Renseignements physiologiques
 mentales :
 1 mètre 70 centimètres.
 rectifiée : 1 mètre centimètres
 autres particulières :

gré d'instruction 3

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 22 ^e Rég ^t d'Infanterie 99 ^e Rég ^t d'Infanterie 85 ^e Rég ^t d'Infanterie		9970 14584 12888
AFFECTATIONS d'après guerre		
Armée territoriale 18 ^e Rég ^t d'Infanterie 141 ^e Rég ^t d'Infanterie C. M. d'Infanterie 154 C. M. d'Infanterie 118 C. M. d'Infanterie 118		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale réservée.		
		CRH 86 2 ^e zone Bayeux 1934

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé à compter du 1^{er} Janvier 1916 Ordonné au corps de soldat
 de 2^e classe en dit jour. Passé au 99^e Rég^t d'Infanterie le 10 Octobre 1916
 Passé au 22^e Rég^t d'Infanterie le 24 Avril 1917. Passé au 85^e
 Rég^t d'Infanterie le 26 Octobre 1918. - En congé (malade) le 26 août 1918. - avec
 amende le 25 Octobre 1918. - En congé (gagé) le 30 octobre 1918)
 26^e Septembre 1919, en congé (malade)
 Démobilisation le 26 Octobre 1919, en congé (malade)
 par le dépôt du 99^e Rég^t d'Infanterie
 Georges d'Espagnac - Bayeux
 Certificat de bonne conduite accordé.
 Passé le 1^{er} Octobre 1923 classe 1912 de mobilisation
 père de 2 enfants (art. 58 de la loi du 1^{er} Avril 1923) Passé au 141^e
 Rég^t d'Infanterie le 1^{er} Janvier 1924. Centre de Mobilisation Bayeux le 1^{er} Janvier
 Réforme temporaire N. 1, proposée pour suspension invalidité
 temporaire 50% par la Commission de Réforme de Lyon du
 23 octobre 1924 pour "Cotite - pleurite du sommet gauche".
 Réforme temporaire N. 1 renouvelée, proposée pour suspension invalidité
 temporaire 50% par la Com^e de Réforme de Lyon du 13 juillet 1925
 pour "Atrophie des sommets plus marquée à gauche avec signes de
 tuberculose chronique"

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes	Sous-divisions de région	D domicile. R résidence.
29 Octobre 1921	Beauvois de Mare	Normandie	R
	Bayeux		

CAMPAGNES.

contre l'Allemagne du 1^{er} Janvier 1916
 au 25 Septembre 1919
 Subversif { 1^{er} Janvier 1916
 (simple) { 25 oct. 1916
 Ordonné N. N. E. { 26 oct. 1916
 { 25 Août 1918
 Subversif { 27 Octobre 1919
 (simple)

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Warrant de blessure par gaz - Yperle
 le 30 Octobre 1918. - à Retzay.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réservé...	2 ^e dans l					
	Supplémentaires	dans l				
Armée territoriale	1 ^{re} dans l					
	Supplémentaires	dans l				
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du				
		Du				

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, combattants, omis, etc.)

PARIS ET LIMOGES. - IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE - N. 1001 bis. - 2635.